

Image not found or type unknown



Mon témoin de mariage vit à l'étranger

Par **Bilaure**, le **11/10/2019** à **10:54**

Bonjour , mon témoin de mariage est d'origine étranger dans un continent ou il faut le visa pour faire un déplacement . Je voulais connaitre les démarche à effectuer pour quel puisse venir me représenter à la mairie pour mon mariage ? Surtout connaitre le délais de sa présence en France si elle obtiens son visa ?

Merci d'avance de vos réponses .